

# La Dé'Pêche

Juillet 2022

## Vigilance sécheresse !

Les fortes chaleurs observées ces derniers temps, associées à un déficit pluviométrique depuis plus de sept mois, ont entraîné une baisse générale des débits des cours d'eau. Cette situation a des incidences directes sur l'état de la ressource en eau.

À ce jour, ni l'alimentation en eau des territoires ni le fonctionnement des milieux aquatiques ne sont menacés. Toutefois, si la baisse des débits des cours d'eau observée ces dernières semaines se prolonge, des difficultés ponctuelles pourraient apparaître.

Pour cette raison, Laurent Touvet, préfet de la Moselle, a décidé de placer les zones de gestion «Moselle aval, Orne, Nied et Seille» en situation d'alerte et le reste du département en situation de vigilance\*. Le préfet appelle l'ensemble des usagers, collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers à faire preuve d'un usage mesuré de leurs prélèvements et de leurs consommations en eau.

**SÉCHERESSE**  
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

**USAGE DOMESTIQUE**

- Éviter de laisser couler l'eau
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Limiter les arrosages des jardins
- Installer des équipements économes en eau

**INDUSTRIE**

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

**COLLECTIVITÉS**

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

**AGRICULTURE**

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

*\* Attention, les différentes mesures mises en place peuvent varier dans les jours qui viennent selon l'évolution de la situation.*

## Opération de contrôle



Nos gardes fédéraux et la brigade de gendarmerie de Sarreguemines ont effectué une journée de contrôle sur le secteur Grosbliederstroff-Sarreguemines. L'équipe composée de plusieurs gendarmes et du commandant de brigade, a assisté notre équipe de gardes.

D'autres interventions sont prévues en collaboration avec différentes brigades du département de la Moselle.

# Convention Cattenom

Signature de la nouvelle convention entre CATTENOM, la Fédération de Pêche de Moselle et l'AAPPMA de Thionville, concernant l'utilisation du Mirgenbach.

ATTENTION, la consommation du poisson de la retenue est interdite !

L'exercice de la pêche sur la Lac du Mirgenbach est subordonné à la possession d'une carte d'une AAPPMA du département de la Moselle, muni d'un timbre CPMA et de la vignette ou option «Mirgenbach»



## Offre carte d'Automne

Cette carte de pêche avec remise de 50% a pour objectif de fidéliser ou de recruter de nouveaux pêcheurs en fin de saison.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle carte, mais d'une réduction de 50% appliquée sur le montant global de la carte annuelle « Personne majeure ». La carte ainsi délivrée permettra au pêcheur l'accès au loisir pêche dans les mêmes conditions de pratique que la carte concernée, sur la période du 1er septembre au 31 décembre 2022. De fait, le pêcheur disposera également du statut de membre actif. Aucune autre carte n'est concernée par cette offre.

Cette carte « Personne majeure - Offre d'automne » sera disponible du 1er septembre au 15 décembre 2022 via internet sur le site [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) ou chez le réseau des dépositaires.

La réduction appliquée est de 50% du montant global de la carte annuelle « Personne majeure ». Les FD et les associations consentiront cette remise sur leur part de cotisation. Outre les 50% sur sa propre cotisation, la FNPF prend à sa charge la remise sur la RMA.

En revanche, la réduction ne s'applique pas sur les options et sur la réciprocité interdépartementale (CHI-EHGO-URNE).

**Merci de me faire un retour impératif avant le jeudi 11 Aout 2022. Sans retour, nous considèrerons un accord automatique de votre part.**

## Dates à retenir !



Rassemblement APN :  
Samedi 10 Septembre 2022

Street Fishing Metz :  
Samedi 8 Octobre 2022



Fédération de la Moselle pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
PÊCHE